

Mobilisés, ensemble, au service de la population.



Parmi les partenaires mobilisés aux côtés des CFF lors de l'interruption du trafic en gare de Renens, la protection civile du Canton de Vaud a joué un rôle essentiel pour orienter la clientèle et canaliser le trafic routier.

Interview du Colonel Louis-Henri Delarageaz, commandant de la Protection civile vaudoise.

Quels sont les grands événements critiques auxquels vous avez dû faire face cette année? Dans quel but?

De manière générale, la Protection civile vaudoise réalise une trentaine d'interventions, soit environ une toutes les deux semaines, pour des prestations d'urgence au profit des partenaires de la protection de la population. Il peut autant s'agir de petites interventions comme de l'assistance, d'une mission d'appui technique ou de l'aide à la conduite, que des tâches plus conséquentes dans des dispositifs multipartenaires telles que de la régulation du trafic en cas de délestage autoroutier. En 2023, nous avons appuyé, par exemple, la police lors des célébrations du centenaire du traité de Lausanne avec des missions de renforcement de terrain, de barriérage et de logistique et lors de la visite d'Etat du président français pour des tâches de guidage et de circulation.

Le 9 novembre dernier, quand les CFF vous ont-ils sollicités et quelle a été votre mission? Était-ce la première fois?

Étant officier de permanence cette semaine-là, j'ai été réveillé à 4 heures du matin par l'officier de piquet de l'État-major cantonal de conduite (EMCC) qui sollicitait l'engagement de la protection civile. J'ai ainsi pu participer au premier rapport de situation avec les CFF et la police à 4h30. Il est rapidement apparu que l'évènement imposait de mettre en place un système de navettes dans un certain nombre de gares. Nous avons convenu avec la police cantonale que nous appuierions l'action dans des missions d'orientation, de canalisation et de régulation du trafic, voire de bouclage et déviation, pour garantir une circulation fluide des bus de remplacement. Cette collaboration ne constitue pas une première, mais nous n'avions plus travaillé directement avec les CFF depuis l'accident de Daillens en 2015.

Comment avez-vous vécu cette collaboration?

Les collaborations interpartenaires sont toujours très enrichissantes. Il faut comprendre les besoins du demandeur pour répondre au mieux à sa sollicitation: on apprend ainsi «de nouveaux métiers». À titre personnel, j'ai été impressionné de découvrir les coulisses et la complexité de l'exploitation du réseau ferroviaire. Cela permet de remettre les choses en perspectives car la complexité d'un système comme celui des CFF est largement méconnue

de la plupart des usagers. J'ai également eu beaucoup d'intérêt à découvrir comment des processus de travail qui sont utilisés tant à l'EMCC qu'à la Protection civile vaudoise sont appliqués dans une autre organisation avec quelques variations mineures.

Que reprenez-vous de cette journée?

La protection civile est une organisation de milice. L'engager implique de mobiliser du personnel qui doit se libérer de son activité professionnelle pour se rendre disponible et entrer en service. Cela demande, en situation d'urgence, un délai de l'ordre d'une à deux heures avant de voir arriver les premiers éléments sur le terrain. L'anticipation est la clé. Plus vite la protection civile sera sollicitée, plus vite elle pourra s'organiser. Dans le cas qui nous a occupés, nous avons ainsi pu mobiliser notre personnel avant qu'il ne parte au travail ou ne soit pris lui-même dans l'évènement en qualité de client des CFF. Je salue enfin l'engagement du personnel de milice qui s'est investi sans compter avec beaucoup de professionnalisme et de motivation durant cette journée.